

COMMUNIQUE DE PRESSE

CITY CARS

SIEGE SOCIAL : 51, RUE ALI DARGHOUTH, 1001, TUNIS - TUNISIE

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE D'ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LES ACTIONNAIRES AUTRES QUE LES DETENTEURS D' ACTIONS AVANT L'INTRODUCTION EN BOURSE

1. Objet

La Société CITY CARS s'est engagée, lors de l'introduction de ses actions au marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, à réserver un siège au sein de son Conseil d'Administration au profit d'un représentant des actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant son introduction en bourse.

A cet effet, la société CITY CARS informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 mai 2014 à 15 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à Avenue principale, les berges du lac – 2053 – Tunis.

2. Conditions de Participation

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

- Ne pas être parmi les anciens actionnaires qui détenaient des actions avant l'introduction de la Société au niveau du marché financier ;
- Ne pas être dirigeant (PDG, DG, DGA, Administrateur, Gérant...) ou ayant un poste de responsabilité quelconque dans une société directement ou indirectement concurrente à une des filiales du groupe CITY CARS ;
- Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du Code des Sociétés Commerciales.

3. Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit contenir les documents suivants :

- Une demande de candidature au nom du Président du Conseil d'Administration de la Société CITY CARS et une fiche de candidature dûment remplie (*Annexe 1*) ;
- Une copie de la CIN pour les personnes physiques et une copie du registre de commerce pour les personnes morales ;
- Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales (*Annexe 2*) ;
- Un pouvoir dûment signé par la personne morale actionnaire à représenter ;
- Une attestation récente du nombre d'actions de CITY CARS détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé administrateur chez lequel les titres détenus sont inscrits en compte, ou par AXIS CAPITAL BOURSE, intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires de CITY CARS, sis à 67 avenue Mohamed V-1002- Tunis ; et
- Le curriculum vitae détaillé du candidat ou du représentant de la personne morale.

4. Date limite de dépôt de candidatures

- Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président du Conseil d'Administration de CITY CARS et portant la mention « Ne pas ouvrir/Appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que les détenteurs d'actions avant l'introduction en bourse » et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception au siège de la société CITY CARS situé au 51, RUE ALI DARGHOUTH, 1001, TUNIS - TUNISIE, au plus tard le 05 mai 2014 (le cachet de la poste faisant foi).
- La liste des candidatures répondantes aux conditions retenues fera l'objet d'une publication téléchargeable sur le site www.kia.tn ainsi que dans deux journaux quotidiens.
- Ledit représentant sera élu, lors de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 21 mai 2014, parmi la liste des candidats retenus, par les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse. Les actionnaires majoritaires et les anciens actionnaires s'abstiendront de voter lors de ladite élection.

**Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

ANNEXE 1

FICHE DE CANDIDATURE

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Profession / Activité :

Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale:

Historique en tant qu'administrateur :

Signature

ANNEXE 2

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné :

Nom et Prénom / Raison Sociale :

N° CIN / Registre de Commerce :

Demeurant à :

Candidat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires autres que ceux qui détenaient des actions avant l'introduction en bourse au sein du Conseil d'Administration de la société « CITY CARS»,

Déclare formellement sur l'honneur ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et que les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.

Signature

**Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*